

# La vie au village

## Le Calendrier des manifestations

|                             |                                                                                                      |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lundi 2                     | Réunion des Cavaliers de l'Issole<br>Ancienne Mairie 20 H 30                                         |
| Samedi 14<br>et Dimanche 15 | Exposition Arts'Tasie<br>-Samedi 14 après-midi<br>-Dimanche 15 toute la journée<br>Salle Polyvalente |
| Samedi 21                   | Assemblée Générale du club des Cigales<br>Salle Polyvalente 14 H 30                                  |

## Petites annonces

- A vendre deux lits superposés 90x190 – bois laqué blanc + 2 sommiers lattes + 1 matelas une place + échelle. Le tout en excellent état. Prix ferme 100 €. ☎ : 06.15.47.34.84
- Couple avec enfants recherche logement 3 ou 4 chambres. ☎ : 04.94.78.69.20
- Cherche à louer (ou à utiliser à titre gracieux) une cave ou une partie de cave pour vieillissement de bouteilles de vin. Un nouveau propriétaire à Ste-Anastasie. ☎ : 06.03.88.78.56
- Suite à des travaux, donne porte de garage métallique basculante, 2.40 m x 2 m de haut, en bon état.  
M. Codina ☎ : 04.94.72.22.74 ou 06.22.05.35.45
- Vds : Evier dble bac + robinet : 30 €  
Lave-linge : 30 €  
Four multifonction pyrolyse : 50 €  
Four micro-ondes : 15 €  
Plaque cuisson mixte : 15 €  
Aspirateur : 10 €  
☎ : 04.94.77.03.55 ou 06.11.59.55.10
- A vendre : canapé cuir + un fauteuil 500 € + divers petits meubles. ☎ : 04.94.72.27.82
- Vends caravane messager de 1977, 3 places longueur de 3.70 m, pneus neufs avec roue de secours, store SNCF moustiquaire, frigo, double vitrage : Prix : 580 €.  
Deux paires de ski alpin avec bâtons, les deux : 20 €  
Glacière rigide : 5 € ☎ : 04.94.72.24.01
- Assistante maternelle agréée, cherche bébé à garder de 0 à 3 ans dans maison avec jardin à Ste-Anastasie. ☎ : 06.98.68.65.15
- A donner : chien deux ans ½ Golden Retriever. Vaccins, Puce électronique. Tél. Mylena ☎ : 06.67.28.62.29

## Retenez cette date : SAMEDI 2 DECEMBRE 2006

### « TASIE DON »

Dans cette journée d'actions au profit de la recherche médicale (maladies génétiques) le Comité de coordination du « Tasie Don » veut mobiliser tous les gens du village et notamment les jeunes autour d'activités ludiques dans une ambiance festive.

Différentes animations (circuits avec obstacles, vélo, jeux d'adresses, courses en sac, courses pédestres avec relais à 4 pour les enfants, courses pédestres à 2 pour les adultes...) leur permettront d'exercer leur talent lors de challenges « filles » contre « garçons ».



Dans le prochain bulletin, l'organisation de cette journée sera donnée dans le détail.

Mais d'ores et déjà : **N'OUBLIEZ PAS  
SAMEDI 2 DECEMBRE.**  
Nous comptons sur vous !!

Le Comité

## Les Poètes de Ste-Anastasie



### Poussières d'étoiles

Etoiles filantes  
Parcelles de feu  
En larmes brûlantes  
Vous tombez des cieus

Et venez sur terre  
Où vous vous figez  
En statues de pierre  
Pour l'Eternité.

Nous parlerez-vous  
De votre univers  
Dévoilerez-vous  
Du ciel les mystères ?

Vous du ciel tombées  
Révélez-vous  
Quelle parenté  
Nous lie, vous et nous ?

Jeannette Carrière

## Le Carnet de Ste-Anastasie



### Mariages:

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :  
-Mademoiselle Marie-Christine ROMANELLI et Monsieur Stéphane BOULEN, célébré le 26 août ;  
-Mademoiselle Céline L'HONORÉ et Monsieur Georges-François PASTOR, célébré le 09 septembre.  
Nous leur présentons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.

### Naissances:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :  
-Lucy CHARLUT, née le 17 août ;  
-César RIQUET, né le 23 août dernier.  
Nous présentons toutes nos félicitations à leurs parents.

### Comité des Fêtes

Merci aux Ets Martinez à Garéoult pour les services rendus.

- Journée du patrimoine ; dommage que le mauvais temps nous ait contraints à modifier le programme. Merci aux bénévoles du Comité, du Train Touristique et du Temps Jadis.
- Brocante : Hélas ! encore la pluie !
- Réveillon de la Saint Sylvestre : Tarif et menu au bulletin d'octobre.

Le Président

# Sainte-Anastasie



## Bulletin Municipal

SEPTEMBRE 2006  
n°193



## LE MOT DU MAIRE

En 2001, à l'unisson des communes du canton de La Roquebrussanne, Sainte-Anastasie a fait le choix objectif d'enclencher une nouvelle démarche intercommunale de projets. Cela s'est traduit par notre contribution active à la constitution de la Communauté de Communes du Val d'Issole. Sur le fil du rasoir, c'est à dire dans un premier temps, avec un minimum de compétences transférées et une simple fiscalité additionnelle, l'affaire a été rondement menée, il est vrai sans grandes conséquences tant positives que négatives pour la vie et l'économie des communes.

Aujourd'hui, la question de franchir ou non une nouvelle étape est à nouveau posée. Il s'agit essentiellement de savoir si nos huit communes acceptent d'adopter une véritable fiscalité unique intercommunale assise sur la Taxe Professionnelle, ceci en lieu et place de l'actuelle fiscalité additionnelle intercommunale sur les ménages. Cette nouvelle ressource une fois assurée entraînerait automatiquement une importante dotation financière de l'Etat, ce qui pour autant ne pourrait certainement pas permettre de financer tout et n'importe quoi. Disons tout de même, que les sommes perçues par la Communauté de Communes lui permettraient de mener à bien un certain nombre d'actions importantes au profit de toutes les communes, sans avoir dans le temps, à recourir à de nouveaux impôts.

Quelles pourraient donc être les compétences correspondant à ces critères ?

Tout d'abord exercer une véritable politique de développement économique à l'échelle des huit communes, ceci sans concurrence stérile.

Mener d'autres actions, telles que l'aménagement de l'espace dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale de la Provence Verte, la gestion des transports scolaires et de l'ensemble de la voirie communautaire, celle du service des déchets et du contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs, ainsi naturellement, si nous en avons réellement les moyens, que d'autres compétences facultatives à « trier sur le volet ».

A ce stade assez laborieux de la discussion, il nous paraît indispensable que chaque citoyen de la commune soit informé des véritables enjeux de ce débat, car s'il est vrai que nous sommes toujours favorables à des choix objectifs, nous ne sommes pas disposés à croire qu'il est possible de faire se croiser des droites parallèles.

En deux mots, nous n'accepterons pas volontiers que des projets aux coûts de fonctionnement exorbitants, souvent prématurément programmés ou engagés sans concertation préalable, sortent opportunément du chapeau, affublés d'une surprenante qualification communautaire alors qu'à l'évidence ils n'en ont aucune, sinon celle d'instaurer ou de renforcer une inégalité de service entre nos communes.

Pour conclure cette première et trop brève information, nous pensons –et je pense– que l'élargissement indispensable des compétences de la Communauté de Communes du Val d'Issole doit procéder d'une rigoureuse évaluation des recettes et des dépenses à venir, afin d'assurer un autofinancement pérenne bâti sur une véritable croissance économique et non une fois de plus, sur les taxes des ménages. Là peuvent à notre avis porter nos premiers efforts.

Dans le cas contraire et s'il ne devait s'agir que de la perspective d'une nouvelle usine à gaz incapable de vivre au delà de ce que vivent les roses, nous penserons avec regrets et un peu d'inquiétude... au temps qui passe.

Jean-Pierre MORIN

E-mail : [s.anastasie@wanadoo.fr](mailto:s.anastasie@wanadoo.fr)

site : [www.sainte-anastasie-sur-issole.fr](http://www.sainte-anastasie-sur-issole.fr)



## Informations pratiques

### SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

#### De Ste-Anastasia

S<sup>te</sup> ANASTASIE La Boutique place des Ferrages  
Ouverture : -mercredi 14h 18h -samedi 10h 12h  
Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous, VENTE OU DEPOSE

### ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 6 Route de Toulon

83136 Méounes les Montrieux

Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA

Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 06 et 20 octobre, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

### MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

### ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Valérie BEZOMBES assurera sa permanence à la Mairie, le Jeudi 05 OCTOBRE 2006 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08.

### DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISOLE à FORCALQUEIRET

#### Horaires d'ouverture

Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H

et 15H à 17H30

Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H

Fermé le Dimanche et Lundi

### RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :

♦ Le LUNDI 30 OCTOBRE 2006

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

### BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le Mardi 31 OCTOBRE 2006, de 14 H à 15 H



### QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC

#### Analyses du 17 août 2006

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres recherchés.

## Numéros utiles

### Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. Cuénot 1<sup>er</sup> Adjoint (Urbanisme) :

04.94.69.64.45

-Mme Laurent 2<sup>ème</sup> Adjoint

(Action sociale) : 04.94.69.64.47

Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi,

de 10 H à 12 H

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Adresse E-Mail : [s.anastasia@wanadoo.fr](mailto:s.anastasia@wanadoo.fr)

Site Internet :

[www.sainte-anastasia-sur-issole.fr](http://www.sainte-anastasia-sur-issole.fr)

### Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec

l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

### A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités,

☎ : 04.94.69.44.86

### Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult

☎ : 04.94.04.89.33

### Police Municipale

Numéro : 06.08.80.45.82

Pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

### Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

### Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (\*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(\*) en cas de dérangement téléphonique de votre part vous pouvez vous adresser en mairie pour contacter France-Télécom.

### Conciliateur de Justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90



### Club « Danse Tasie »

« Lent -vite - vite -lent »

« Buste droit, tête haute »

Les conseils des professeurs Geneviève et Jean-François qui résonnent à nouveau dans la salle de cours indiquent que la saison 2006 et 2007, la 6<sup>ème</sup>, est bel et bien commencée.

Dans leur cours respectif, correspondant à leur niveau, tous les élèves sont concentrés.

Les « anciens » qui maîtrisent maintenant leurs pas de base, s'attaquent cette année à des enchaînements un peu plus compliqués ou corrigent des positions encore inesthétiques.

Les débutants, eux, découvrent que danser requiert beaucoup d'attention et qu'il faudra un peu de persévérance.

Mais pour tous, ces parenthèses hebdomadaires restent avant tout un bon moment de plaisir et de détente.

Le forum des associations, qui s'est tenu début septembre, a permis d'attirer de nombreux nouveaux adhérents qui se sont inscrits soit à la danse de salon Tango, Paso, Valse, Quickstep soit au Rock ou encore à la Salsa.

Mais il n'est pas trop tard pour se laisser tenter et venir rejoindre. D'ailleurs les « hésitants » sont cordialement invités à participer gratuitement à une séance afin de mieux se rendre compte de « l'atmosphère du club ».

Voici, ci-dessous, les horaires et les tarifs mensuels et pour toute information vous pouvez aussi contacter Yolande au 04 94 72 29 81.

### Boucles de l'Issole

#### Les locaux en bon ordre

Les boucles de l'Issole permettent de dresser un agréable bulletin de santé du sport et des sportifs locaux. Dans la course des grands, les Anastasiens se sont mis en évidence avec une surprenante 4<sup>ème</sup> place scratch de Pascal Blanc, un résident discret dans le clan des 41 minutes. Certes il faut aller plus bas dans le classement pour trouver les autres représentants du village, mais la satisfaction est réelle pour Emmanuel Gay (57<sup>ème</sup>) ; Arnaud Ceccherini (64<sup>ème</sup>) ; Claude Cecini (98<sup>ème</sup>) ; Séverin Sauzède (145<sup>ème</sup>) ; Pierre Bourguet (149<sup>ème</sup>) ; Benjamin Préseau (153<sup>ème</sup>) ; Jean-Luc Goron (185<sup>ème</sup>) ; Claude Canon (191<sup>ème</sup>) ; Philippe Langel (206<sup>ème</sup>) ; Wilfrid Ivars (240<sup>ème</sup>) ; Yvon Ivars (243<sup>ème</sup>) ; Alain Smorto (253<sup>ème</sup>) ; Marielle Gaud (265<sup>ème</sup>) ; Isabelle Colas (273<sup>ème</sup>) ; Hervé Vialleton (278<sup>ème</sup>) ; Christiane Dardouillet (286<sup>ème</sup>) ; Edith Conti (295<sup>ème</sup>) ; Sylvie Bourguet (296<sup>ème</sup>).

#### Les minots dans la course.

Chez les plus jeunes, c'est l'éclosion de l'espoir. Louis-Alexandre Lepage (2<sup>ème</sup>) ; et Julien Granger (3<sup>ème</sup>) ont frôlé la plus haute marche du km lancé. Aux places d'honneur on trouve Théo Duffau, Martin et Louis Cortopassi, Axel Trubert, Arthur Bouley. Chez les demoiselles un bon parcours pour Gwendoline Gay, Léa Duffau, KENZA Chaffardon.

### HORAIRES ET TARIFS MENSUELS

#### Mardi :

18h30 : Danse de salon 3<sup>ème</sup> niveau (1h) 22 €

19h30 : Salsa (3/4h) 18 €

20h15 : Danse de salon 2<sup>ème</sup> niveau (1h30) 30 €

#### Mercredi :

19h00 : Danse de salon 1er niveau (1h) 22 €

20h00 : Danse de salon débutants (1h30) 30 €

Site Internet : <http://www.sainte-anastasia-sur-issole.fr/anim%20danse%20tasie.html>.



### Arts'Tasie

La « rentrée » s'est bien passée, avec l'arrivée de nouveaux adeptes de la peinture, aussi bien à l'atelier « jeunes » qu'aux ateliers pour adultes.

### L'atelier « jeunes » fonctionne le Mercredi de 14 à 15h.

Les ateliers adultes comprennent :

- Un atelier de peinture sur bois, le lundi de 14 à 17 h

- renseignements : Mme LECOQ, au 04 94 04 06 61

- Un atelier de peinture : huile, acrylique, aquarelle, pastel, etc... le Jeudi de 14 à 17 h

- Un atelier de dessin d'après un modèle vivant, une séance par mois, le jour restant à fixer en fonction des possibilités du plus grand nombre et du modèle.

Renseignements auprès du Président, Monsieur A. ETIENNE, au 04 94 72 26 27 ou de la secrétaire au 04 94 72 25 63



V.T. - Var Matin

Verjade

### Jardin . Environnement . Paysage .

Abattage et élagage, Débroussaillage,

Arrosage intégré,

Création et réalisation de jardins paysagés ou jardins à thèmes,

Dallages,

Entretien de jardins et piscines

Laurent Pandolfo ☎ : 06.99.49.25.12

William Guénot ☎ : 06.77.92.34.80

Nous n'héritons pas de la terre de nos parents. Nous l'empruntons à nos enfants. - St Exupéry



**Tu as entre 6 et 10 ans,  
le dessin, la peinture, la poterie t'intéressent ?  
Viens nous rejoindre à l'atelier "jeunes" d'Arts'tasie  
le mercredi de 14 à 15H,  
il reste encore quelques places!**

**Rue Raynouard, dans l'ancienne école primaire  
près du Judo**

# La vie associative



## Chorale «Chant et Amitié»

Le lundi 11 septembre beaucoup étaient là, avec joie et plaisir de se retrouver et il n'y a pas eu de temps mort !... D'autres nous rejoindront lundi prochain.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques choristes potentiels venus tester le « climat » de la chorale ;

nous espérons vivement que ce petit aperçu les motivera pour aller plus loin...

A ce propos, Vous avez :

- Besoin de détente, d'évasion mentale !
- Besoin de contacts conviviaux et amicaux !
- Besoin de vous « exprimer » !
- Besoin d'harmonie, de poésie !

Dans la chorale « Chant et Amitié » vous trouverez tout cela !

Si vous croyez ne pas savoir chanter, venez nous rejoindre, nous sommes nombreux dans ce cas là ! Mais ça ne s'entend pas !

Rendez-vous lundi 18 septembre de 17 H 30 à 20 H à la salle polyvalente !

Une choriste.



## Judo Club de Ste-Anastasia

Reprise des cours réussie, les jeunes judokas ont répondu présents aux premiers entraînements et la saison promet d'être riche en victoires et en émotions, la saison 2005/2006 a été couronnée de nombreux podiums et notre modeste club s'est parfois classé parmi les premières places,

notamment au Luc, salle qui accueille de nombreux compétiteurs

Il y a encore de la place pour vous ou votre enfant et nous nous ferons un plaisir de vous recevoir au club, rue Raynaud.

Nous remercions vivement la personne qui nous a fait passer des judogis que nous mettons à la disposition de celles ou ceux qui souhaitent monter sur le tatami pour s'essayer à la pratique du Judo ou du Jujitsu.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à appeler Sylvain Demissy (Président) au 06.12.56.20.59, Claude Hengbard (Professeur) au 06.15.05.46.41.

William Guénot



## Ecole de musique

Les cours de l'Ecole de musique reprendront à partir du 2 octobre.

Comme l'an dernier, les cours de piano seront assurés, chaque mardi, par Mme Anne VINCOTTE, à l'ancienne mairie.

En ce qui concerne les autres instruments, des cours sont dispensés à Garéoult, par le Centre Musical du Val d'Issole auquel nous appartenons administrativement.

### Instruments enseignés :

- |                    |            |
|--------------------|------------|
| -piano             | -guitare   |
| -batterie          | -trompette |
| -saxophone         | -accordéon |
| -flûte traversière | -violin    |

Des cours de solfège sont donnés conjointement à chaque instrument.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à M Thierry FIORE, Président du Centre Musical tél. 06.84.63.19.84 ou s'adresser à la mairie (Mme Marie LAURENT).



## Tennis Club Sainte-Anastasia

ENVIE DE PRATIQUER UN SPORT ??  
VENEZ NOUS REJOINDRE AU CLUB,

nous vous garantissons une super ambiance et une bonne convivialité, tout cela grâce à des rencontres amicales de tennis et des soirées.

Bien évidemment, des cours soutenus sont donnés toute l'année par une monitrice diplômée.

Pour faire plus ample connaissance, vous pouvez nous téléphoner au **06.86.55.57.00** pour un rendez vous au club.

Tous les membres du bureau ont la joie d'annoncer l'adhésion de deux nouveaux, il s'agit de Michèle Cervantes en tant que secrétaire et de Michel Bouillon en tant que responsable technique.

Effectifs du bureau 2006/2007:

- Président : Peponnet Clément
- Vice président : Cuadra Fanfan
- Trésorier : Dupont Philippe
- Trésorier adjoint : Granger Olivier
- Secrétaire : Cervantes Michèle
- Secrétaire adjoint : Bourguet Sylvie
- Responsable technique : Bouillon Michel
- Responsable technique adjoint : Palazzi Sylvain
- Responsable communication : Buhot Claude

L'équipe se compose de 9 membres et quelle fine équipe !!!

Nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouveaux licenciés, enfants, ados et adultes en espérant leur donner toute satisfaction pendant l'année.

Programme 1<sup>er</sup> trimestre :

- Coupe de la ligue mixte : débute le 24/09/06
- + 45 ans hommes : débute le 08/10/06
- Garçons 15/16 ans : débute le 07/10/06
- Double mixte à la mée : 21 ou 22 octobre
- Inter-club dames : à confirmer

LONGUE VIE AU CLUB.

Le Bureau



## Club des Cigales

Contrairement à la fable, après l'été, les « Cigales » ont repris leurs activités dans les différents ateliers et vous proposent de participer aux diverses manifestations

qu'elles organisent pour ce dernier trimestre 2006 :

**le 21 Octobre 2006** : Assemblée Générale – Salle Polyvalente à 14H30

**le 12 Novembre 2006** : Goûter Dansant animé par Jean Max – Salle Polyvalente à 14H30 – Date limite d'inscription le 25.10.2006

**le 29 Novembre 2006** : Repas et Loto SENIORS (gratuit) – Salle Polyvalente à 9H30 – Date limite d'inscription le 4.11.2006

**le 9 Décembre 2006** : Marché de SAN REMO – Prix 22 € (sans restauration) – Date limite inscription le 30.10.2006

Renseignements et inscriptions au 04 94 72 21 98 ou à la Permanence au local le jeudi après-midi à partir de 15H.

La Présidente



## E.S.S.A.

### Club de football

La saison 2006-2007 a débuté avec cette année près de 100 licenciés. Afin de mieux gérer ces effectifs et malgré la bonne volonté des entraîneurs actuels un appel urgent est lancé pour que de nouveaux bénévoles viennent nous aider lors des entraînements.

Contactez le Président, M Illiano au 04.94.72.26.24 ou rendez-vous au stade le mercredi à 16 Heures.

Le Secrétaire

# Chronique municipale



## Le Conseil de Développement de la Provence Verte dans ses murs

Ce vendredi 8 septembre s'est déroulée à Ste-Anastasia en présence de Madame la Sous-Préfète de Brignoles, d'Alfred Gauthier, Président de la Provence Verte, de Conseillers Généraux et de nombreux élus, l'inauguration du nouveau local mis par la commune à la disposition du Conseil de Développement de la Provence Verte. Cet organisme, présidé par M. Jacques MAZEYRAT, pourra désormais aborder plus efficacement encore la phase active de son programme de réflexion et de proposition sur l'ensemble du territoire, soit 37 communes du Pays de la Provence Verte. Nous souhaitons bonne route à cet exemple de démocratie participative, voulue et encouragée par les élus.

En fixant ce siège à Sainte-Anastasia nous avons marqué notre volonté de contribuer à un travail collectif sur de multiples aspects de notre territoire, tant sur son projet économique que sur ses perspectives de développement durable.



## Cantine et transports scolaires « même combat » !

L'année scolaire est à peine commencée et déjà (ce qui n'est pas bien) nous assistons à quelques montées d'indiscipline, tant au restaurant scolaire que dans les autocars Boursier (collège de Garéoult). Il n'est donc pas inutile ni prématuré d'informer chacun des conséquences dès à présent envisageables en cas de récidive :

- Premier acte d'indiscipline : un avertissement ;
- Deuxième : une exclusion pouvant aller de trois à huit jours (selon la gravité) ;
- Troisième acte d'indiscipline : dans ce cas et compte tenu du fait que les mesures précédentes n'ont pas abouti, une procédure d'exclusion plus longue, voire même définitive, sera enclenchée selon la procédure en vigueur (les avertissements oraux dispensés par le personnel ou par la police municipale sont toujours considérés comme de simples rappels à l'ordre). A tout hasard, rappelons que les cris, le tapage et les réponses insolentes du type « j'en ai rien à foutre » à la cantine, comme les crachats dans les bus scolaires, sont pour le moins en application de l'heureuse terminologie ambiante de premières incivilités.



## Information sur l'ADSL

Afin de signaler à France Télécom les dysfonctionnements rencontrés sur le réseau

INTERNET les internautes de Sainte-Anastasia victimes de ruptures de connexion intempestives à l'ADSL sont priés de se faire connaître à la mairie, par e.mail (s.anastasia@wanadoo.fr) en précisant les caractéristiques de leur abonnement et de leur modem et la fréquence des perturbations.

Rose-Marie BRETON



## Termites

Nous croyons utile de revenir sur la loi n°99471 du 8 juin 1999 qui encadre la lutte contre les termites et définit la responsabilité des propriétaires et aussi des locataires.

En effet, depuis ces trois dernières années, de nombreuses maisons du centre village ont été soit restaurées, soit réaménagées.



Dans tous les cas, les propriétaires entreprenant ces travaux ont dû démolir le plancher existant soutenu par des poutres en bois pour le remplacer par des dalles en béton, inaccessibles aux méfaits des termites.



Ces insectes se nourrissent du bois sans que les dégâts soient visibles de l'extérieur, jusqu'au jour où se produit un effondrement, comme ce fut le cas dans une maison inhabitée de l'Impasse Domarguin.

Jusqu'à ce jour, depuis que nous vous avons amplement informés dans le Bulletin Municipal, seulement 8 personnes, conscientes des risques, ont fait en mairie une déclaration d'infestation par les termites, sans toutefois faire connaître les mesures prises pour lutter contre ces insectes (1).

Nous rappelons donc nos informations antérieures et demandons à ceux qui ont pris conscience du danger de convaincre leurs voisins de l'impérieuse nécessité de réagir sans attendre. Car, jusqu'à présent, chacun a fait du bricolage pour soi-même (sic) alors que les travaux, pour qu'ils soient efficaces, doivent être menés à plus grande échelle.

Pensez enfin qu'un traitement de lutte contre les termites revient infiniment moins cher que des travaux de réparation des dégâts.

(1) à l'exception des locaux de l'ancienne mairie.

Michel CUENOT – 1<sup>er</sup> Adjoint



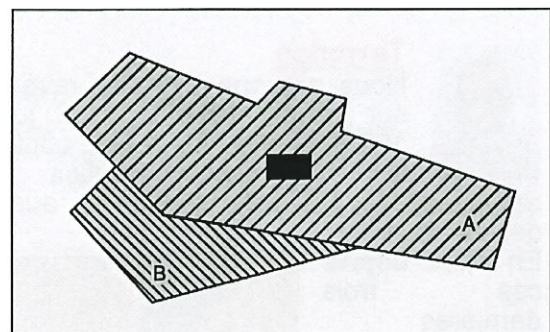
## Débroussaillage

Pour le lancement de vos opérations de débroussaillage autour de vos habitations, il est temps de vérifier votre matériel et de faire l'état des travaux à entreprendre.

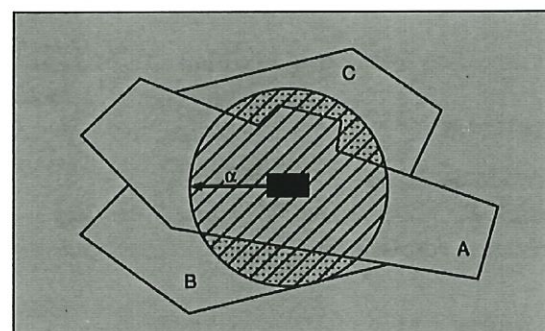
En effet dès le 1<sup>er</sup> octobre (et sous réserve d'interdit météorologique) vous aurez le privilège de couper vos végétations excédentaires mais encore de les incinérer.

Une première règle à respecter, celle des 50 mètres autour des bâtiments et des habitations.

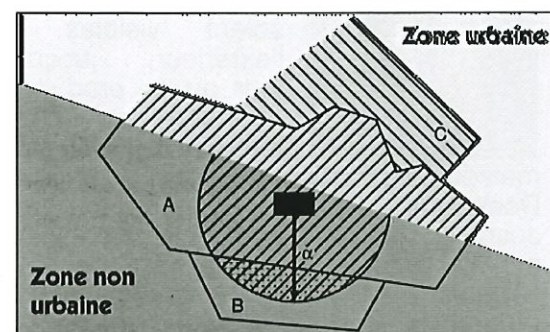
Pour la suite, nous republions le questionnaire adéquat, tirez-en donc votre plan de travail. Enfin, chaque mois, nous vous proposerons un extrait de la réglementation en vigueur.



Zone urbaine



Zone non urbaine



Zone urbaine et non urbaine

Zone à débroussailler      Votre habitation  
 Zone à vos frais chez le voisin       $\alpha = 50 \text{ m}$



Ste-Anastasie

**SALON EVE COIFFURE**

Homme, Femme, Enfant

482, Route Départementale 15  
Quartier Les Négadisses

☎ : 04.94.72.29.45



## Provence Verte : Longue vie aux bistrots de pays

Fifres et tambourins, petit café d'accueil, repas du terroir : l'inauguration, hier à Sainte-Anastasie, du premier réseau « des bistrots de pays » en Provence Verte était à la bonne franquette, toute conviviale. A l'image de la philosophie développée par cette marque, ce label qui, engage donc aujourd'hui les six établissements retenus à jouer un rôle d'animation et de services : organisation de manifestations culturelles, distribution de pain, journaux, tabac.



Le maire de la commune, Jean-Pierre MORIN, s'est naturellement félicité de cette initiative en rappelant que le bistrot était « un pilier de la vie communale ». Jacques Bianci, le président de la chambre de commerce et d'industrie, et Horace Lanfranchi ont, quant à eux, souligné leur volonté de poursuivre le travail engagé. Promoteurs de l'opération avec l'aide de l'Europe, ils ont confirmé leur soutien logistique et financier au développement de cette opération de revitalisation des villages. Une initiative déjà installée dans le haut Var et le Verdon en 2003.

I.B. - Var Matin du 23/09/06

## Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

- Agrandissement de la porte de la cave coopérative pour permettre le garage des véhicules de service.
- Confection d'une porte métallique coulissante par l'équipe technique.
- Travaux de terrassement pour l'accès à la cave coopérative.
- Opération « Bistrot de pays ».
- Travaux de débroussaillage.
- Découpe des cuves de la coopérative pour créer des ouvertures (portes d'accès à l'intérieur des cuves qui offrent une surface non négligeable éventuellement utilisable).

## CONTRÔLER LA CONFORMITE DE VOTRE DEBROUSSAILLEMENT

### FICHE : TEST DE CONTRÔLE

| Installations ou terrains concernés :                                       | Constructions, Installations | Zone U, Z.A.C., Lotissement, P.P.R.I.F. | Camping                  | Voie d'accès             |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Cocher les cases correspondant à votre situation : choix multiple possible. | <input type="radio"/>        | <input type="radio"/>                   | <input type="radio"/>    | <input type="radio"/>    |
| Arbres à moins de 3 m des constructions                                     | <input type="checkbox"/>     |                                         |                          |                          |
| Houppiers des arbres à moins de 3 m entre eux                               | <input type="checkbox"/>     | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Arbustes maintenus sous les arbres                                          | <input type="checkbox"/>     | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Non élagage à 2,5 m ou 2/3 de leur hauteur                                  | <input type="checkbox"/>     | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Bouquets d'arbres supérieurs à 10 m (diamètre)                              | <input type="checkbox"/>     | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Bouquets d'arbustes supérieurs à 3 m (diamètre)                             | <input type="checkbox"/>     | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Présence de bois morts                                                      | <input type="checkbox"/>     | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Non ratissage de la litière et des feuilles dans les 20 m                   | <input type="checkbox"/>     |                                         | <input type="checkbox"/> |                          |
| Herbe non tenue rase                                                        | <input type="checkbox"/>     | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Non réalisation au delà des limites de la parcelle                          | <input type="checkbox"/>     |                                         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Végétation à moins de 4 m au dessus de la plate-forme et sur l'emprise      |                              |                                         |                          | <input type="checkbox"/> |

N.B. : toute case cochée indique une non conformité à l'arrêté préfectoral. du 05/03/04.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour de plus amples renseignements consulter :

- l'arrêté préfectoral du 05 mars 2004 relatif aux prescriptions techniques du débroussaillage dans le Var ( en mairie ),
- les sites internet : [www.cdig-var.org](http://www.cdig-var.org) et [www.debroussaillage.com](http://www.debroussaillage.com)